



**EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté**

N°délib. : 000481

Séance du vendredi 22 février 2008

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à
Besançon,
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Étaient présents : Amagney : Jean-Pierre FOSTEL Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessus : Michel BITTARD, Serge RUTKOWSKI Avanne Aveney : Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Catherine BALLOT, Denis BAUD, Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS, Patrick BOURQUE (à partir du rapport 4.1), Françoise BRANGET (à partir du rapport 1.2.2), Annaïck CHAUVET, Catherine COMTE-DELEUZE, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Jean-Jacques DEMONET, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Didier GENDRAUD, Abdel GHEZALI, Paulette GUINCHARD (jusqu'au rapport 13.3), Sylvie JEANNIN, Michel JOSSE, Bernard LAMBERT, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT (à partir du rapport 13.1), Annie MENETRIER, Franck MONNEUR, Jacqueline PANIER, Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT (à partir du rapport 3.3), Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER, Danièle TETU (jusqu'au rapport 13.3), Nicole WEINMAN Beure : Auguste KOELLER (suppléant de Pierre JACQUET) Boussières : Michel POULET Braillans : Alain BLESSEMAILLE Busy : Philippe SIMONIN Chaleze : Josseline SEITZ Chalezeule : Raymond REYLE Chatillon le Duc : Gilbert CANILLO, Jean-Marie DELACHAUX (à partir du rapport 13.1) Chaudfontaine : Christiane BEUCLER (suppléante de Alain CUCHE) Dannemarie sur Crête : Jean-Pierre PROST Deluz : Yves TARDIEU (à partir du rapport 2.10) Ecole Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN Franois : Claude PREIONI Grandfontaine : François LOPEZ (suppléant de Richard SALA) (à partir du rapport 2.8) La Chevillotte : Jean PIQUARD (à partir du rapport 2.2) Mamirolle : Jacques-Henry BAUER Marchaux : Bernard BECOULET Mazerolles le Salin : Daniel PARIS Montfaucon : Michel CARTERON (suppléant de Pierre CONTOZ), Yvonne CHAILLET (suppléante de Jean-Marie VERNET) Montferrand le Château : Pascal DUCHEZEAU Morre : Jean-Michel CAYUELA Nancray : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET Noironte : Bernard MADOUX Novillars : Bernard BOURDAIS Pirey : Claude BARTHOD-MALAT, Robert STEPOURJINE Pouilley les Vignes : Jean-Marc BOUSSET, Albert DEPIERRE Pugey : Marie-Noëlle LATHUILIERE Rancenay : Michel LETHIER Roche lez Beaupré : Serge FERRY (suppléant de Roland BARDEY) Saône : Bernard GUYON, Christelle PETITJEAN Serre les Sapins : Nicole BARBEAU, Gabriel BAULIEU (à partir du rapport 6.1) Tallenay : Jean-Yves PRALON Thise : Jacques SIFFERLIN Thoraise : Jean-Paul MICHAUD Torpes : Denis JACQUIN Vaire Arcier : Patrick RACINE Vaux les Prés : Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 2.3)

Étaient absents : Auxon-Dessous : Jacques CANAL, Jacques THIEBAUT Avanne Aveney : Christian GAGNEPAIN Besançon : Eric ALAUZET, Martine BULTOT, Claire CASENOVE, Rosine CHAVIN-SIMONOT, Jean-Claude CHEVAILLER, Nicole DAHAN, Yves-Michel DAHOUI, Marie-Marguerite DUFAY, Emmanuel DUMONT, Vincent FUSTER, Jocelyne GIROL, Martine JEANNIN, Loïc LABORIE, Lucile LAMY, Sébastien MAIRE, Bruno MEDJALDI, Danièle POISSENOT, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Martine ROPERS, Corinne TISSIER Beure : Philippe CHANEY Boussières : Bertrand ASTRIC Champagny : Claude VOIDEY Champoux : Norbert DUPREY Champvans les Moulins : Jean-Marie ROTH Chaucenne : Bernard VOUGNON Chemaudin : Gilbert GAVIGNET, Jean-Yves RENOUD Dannemarie sur Crête : Gérard GALLIOT Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : Françoise GILLET Gennes : Gabriel JANNIN Grandfontaine : Jean JOURDAIN La Vèze : Philippe CHANAU Larnod : Martine BERGIER Le Gratteris : Nicole JANNIN Mamirolle : Dominique MAILLOT Miserey Salines : Marcel FELT, Denis JOLY Montferrand le Château : Marcel COTTINY Morre : Gérard VALLET Novillars : Raymonde BOURLON Osselle : Jacques MENIGOZ Pelousey : Jacques TERVEL, Annick CHARPY Roche lez Beaupré : Michel SCHNAEBELE Routelle : Claude SIMONIN Thise : Claude BULLY Vaire le Petit : Jean-François THIEBAUD Vorges les Pins : Charles BATISTE

Secrétaire de séance : Abdel GHEZALI

Procurations de vote :

Mandants : M. BULTOT, E. DUMONT, V. FUSTER, D. POISSENOT, C. TISSIER, F. GILLET, G. JANNIN, J. JOURDAIN, M. COTTINY, R. BOURLON, C. BULLY

Mandataires : T. BENETEAU de LAPRAIRIE, F. MONNEUR, J. MARIOT, S. JEANNIN, C. BALLOT, C. PREIONI, J.-P. MARTIN, F. LOPEZ, M. LETHIER, B. BOURDAIS, J. SIFFERLIN

Objet : Promotion interne

Promotion interne

Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Résumé :

Dans le cadre du déroulement des carrières statutaires des fonctionnaires territoriaux, des agents de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon remplissent les conditions afin de bénéficier de promotion interne.

Cinq dossiers ont été présentés à la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion du Doubs pour la promotion interne de rédacteur territorial et un dossier a été présenté pour la promotion interne de professeur d'enseignement artistique.

A l'issue de la Commission Administrative Paritaire, deux dossiers de la collectivité ont reçu un avis favorable, l'un pour la promotion interne de rédacteur et l'autre pour la promotion interne de professeur d'enseignement artistique.

Afin de permettre la promotion des agents retenus par la Commission Administrative Paritaire, il est proposé de créer les grades correspondants et de modifier la liste des emplois permanents en conséquence :

Création :

- 1 Rédacteur,
- 1 Professeur d'enseignement artistique.

Suppression :

- 1 Adjoint Administratif Principal,
- 1 Assistant spécialisé d'enseignement artistique.

La promotion interne prendra effet au 1^{er} janvier 2008.

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DCTCI

Reçu le 29 FEV. 2008

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement :

- la création des grades énumérés ci-dessus,
- la suppression des anciens grades,
- modification de la liste des emplois permanents correspondants.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 90

Contre : 0

Abstention : 0